



Condamnation prud'homme en appel

Par **christian**, le **25/10/2010** à **07:51**

Bonjour, je suis chef d'entreprise je viens de perdre un procès en appel contre un salarié que j'ai licencié pour faute voici deux ans ; hors ma condamnation est basée uniquement sur le droit et non sur les faits; ce qui est bien sur logique; mais mon avocat n'a à mon sens pas défendu mon dossier sur des éléments qui pour moi étaient essentiels; j'ai versé près de 8,000 euros de frais d'avocat et je suis en plus condamné à verser en dommages et intérêts le reste à verser 7,000 euros ; le souci est que aujourd'hui mon entreprise qui est une petite structure n'a pas besoin de cela si je paie je risque de mettre la clé sous la porte et mettre au chômage 5 personnes moi compris mis à part le pourvoi en cassation qui peut être (tout bon ou tout mauvais) quelle solution je suis désespéré !! je n'est absolument rien à me reprocher cela fait vingt ans que je suis chef d'entreprise et jamais je n'avais connu ce genre de souci; il y a-t-il une personne qui peut m'aider ;merci